

Colloque proposé dans le cadre de l'ACFAS 2026 (11-15 mai), UQTR

Appel à communications Colloque #441

Au fil de la GIRE : Bilan, défis et perspectives pour l'avenir de l'eau

Vendredi, 15 mai 2026

Au Québec, la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) s'inscrit dans un contexte de prise de conscience croissante de l'importance d'adopter une approche holistique et collaborative pour assurer une gestion durable de l'eau. L'adoption de la Politique nationale de l'eau en 2002 marque un tournant majeur : elle officialise la GIRE pour 33 bassins versants jugés prioritaires en raison de problématiques environnementales, notamment la pollution. En 2009, le Québec franchit une étape déterminante en matière de gouvernance de l'eau avec l'adoption de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection. Cette loi officialise la mise en place d'un cadre territorial de gestion intégrée, en découplant le sud du Québec en quarante zones de gestion. Chacune de ces zones correspond à un bassin versant et est confiée à un organisme de bassin versant (OBV) reconnu par le gouvernement. Ces organismes ont pour mandat de mettre en œuvre la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) à l'échelle locale, en concertation avec les acteurs du territoire.

La GIRE repose sur une approche territoriale et systémique, centrée sur le bassin versant comme unité de gestion. Elle vise à coordonner l'ensemble des usages de l'eau de manière concertée, durable et intersectorielle, en tenant compte des dimensions environnementales, sociales, économiques et politiques. Elle reconnaît l'eau comme une ressource limitée et vulnérable, et encourage la participation active des usagers à la prise de décision. Les OBV appliquent ces principes en élaborant des plans directeurs de l'eau (PDE), qui orientent les actions à mener pour préserver la qualité et la quantité de l'eau, protéger les écosystèmes aquatiques et soutenir les usages durables. Ces plans sont élaborés en concertation avec les acteurs du territoire : citoyens, municipalités, entreprises, ministères, groupes environnementaux, etc.

Ainsi, la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) s'impose comme un modèle de gouvernance territoriale favorisant la collaboration intersectorielle et la prise en compte des enjeux locaux, tout en s'inscrivant dans une perspective de durabilité à long terme. Toutefois, qu'en est-il réellement de sa mise en œuvre sur le terrain au Québec et ailleurs dans le monde ? Comment les principes de la GIRE ont-ils été appliqués et intégrés aux pratiques de gestion dans un modèle favorisant la recherche d'un consensus, à la différence du modèle français basé sur la prise de décision à la majorité ? Face à l'épreuve concrète de mise en œuvre, les principes de la GIRE ont-ils évolué au fil du temps ?

Ce colloque propose de faire le point sur les avancées et les limites de la gestion participative de l'eau, au Québec et ailleurs dans le monde, notamment dans les pays du Sud global. Il vise à mettre en lumière les réussites, à identifier les défis persistants, et à réfléchir collectivement aux grandes tendances émergentes ainsi qu'aux ajustements nécessaires pour renforcer l'efficacité et la cohérence de cette approche. Cet appel à propositions encourage la présentation de réflexions théoriques et d'études de cas de provenance variée dans un contexte où l'accroissement de la résilience des écosystèmes aquatiques face aux changements climatiques s'accompagne d'un impératif de démocratisation des processus décisionnels. Dans cette perspective, une question centrale se pose : les structures actuelles des organismes de bassins versants sont-elles véritablement prêtes pour permettre l'obtention d'un consensus opérationnel, et à accueillir une participation citoyenne qui soit inclusive, représentative et décolonisée ?

Merci de nous transmettre vos propositions de communications d'ici au 13 février 2026 à l'adresse nathalie.gravel@ggr.ulaval.ca

Nathalie Gravel, professeure au département de géographie, Université Laval

Frédéric Lasserre, professeur au département de géographie, Université Laval

Alain Létourneau, professeur au département de philosophie, Université de Sherbrooke

Site du congrès ACFAS Programme préliminaire

<https://www.acfas.ca/evenements/congres/appel-propositions - tab-organiser-un-colloque-au-congres>

Résumé du colloque

Au Québec, la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) s'est développée depuis l'adoption de la Politique nationale de l'eau en 2002, puis consolidée par la Loi de 2009 affirmant le caractère collectif de cette ressource. Ce cadre a permis la création de quarante zones de gestion, chacune confiée à un organisme de bassin versant (OBV) chargé de mettre en œuvre la GIRE à l'échelle locale. Fondée sur une approche territoriale, concertée et intersectorielle, la GIRE vise à coordonner les usages de l'eau tout en tenant compte de ses dimensions environnementales, sociales, économiques et politiques. Ce colloque propose de faire le point sur les avancées et les limites de la gouvernance participative de l'eau au Québec et ailleurs dans le monde, dans un contexte de changements climatiques, d'effritement de certaines institutions démocratiques et de nécessité de renforcer la résilience des écosystèmes aquatiques. Il invite à réfléchir aux ajustements nécessaires pour favoriser une participation citoyenne plus inclusive, représentative et décolonisée, tout en interrogeant la capacité des structures actuelles à soutenir un consensus opérationnel.